



Tunisie: La CSI se réjouit de l'adoption de la Constitution, une 'étape historique' vers la démocratie

Geplaatst op woensdag 29 januari 2014 |

SHARE

L'adoption de la nouvelle constitution tunisienne est "une étape historique pour le pays, comme pour toute la région, et je me permets de féliciter l'UGTT pour le rôle essentiel qu'elle a joué pour parvenir à ce jalon capital vers la démocratie et le respect des libertés fondamentales", a déclaré Sharan Burrow, secrétaire générale de la CSI.

La CSI se réjouit avec le peuple tunisien de ce succès qui consacre les principes fondamentaux de séparation des pouvoirs, d'indépendance de la justice, ainsi que du droit d'association, du droit syndical et du droit de grève. La CSI se réjouit également de l'inscription tout aussi historique de la parité hommes-femmes dans les institutions représentatives.

Aux côtés des forces démocratiques de la société civile, l'UGTT a fait preuve d'un engagement essentiel et sans relâche pour sortir de l'impasse et permettre qu'aboutisse ce processus constitutionnel. Après avoir été le berceau des révolutions arabes en tournant courageusement la page d'un demi-siècle de dictature, le peuple tunisien fait une fois encore figure de modèle en ouvrant aujourd'hui concrètement la voie vers la démocratie.

Après l'annonce de la composition d'un gouvernement d'indépendants, la voie est désormais ouverte vers des élections législatives et présidentielles en 2014. Alors que la Tunisie doit faire face à une situation socio-économique extrêmement difficile, la CSI continuera à plaider auprès des institutions internationales et des investisseurs étrangers pour qu'ils soutiennent le pays et lui permettent de répondre aux aspirations sociales qui ont été le moteur de la révolution, et en particulier aux jeunes qui sont les forces vives de la nouvelle Tunisie démocratique de demain.

CSI - 28 janvier 2014

La CSI représente 176 millions de travailleurs/euses au travers de 325 organisations affiliées nationales dans 161 pays et territoires.

Suivez-nous sur le web: <http://www.ituc-csi.org> et <http://www.youtube.com/ITUCCSI>